



- La définition d'une programmation initiale « base » pluriannuelle

Le Conseil municipal est invité à approuver les termes du projet de schéma de mutualisation communautaire tel qu'annexé à la convocation de la séance et à autoriser M. le Maire à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente

Jean-François GOICOETCHEA demande si l'Agglo peut ainsi récupérer des compétences  
Simone PARIS-GETTEN souhaite savoir s'il y a un coût.

Mise au vote :

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Voix pour : 18            Voté à l'unanimité

### **3 ème POINT – Ouverture d'une ligne de trésorerie**

Pas de vote sur ce point, mais une information sur une prochaine consultation pour mettre en place une ligne de trésorerie liée au préfinancement de l'opération d'aménagement

De la place Charles de Gaulle, en attendant le versement de subventions attribuées.

Mattin ETCHEVERRY demande si le point 8 de l'ordre du jour est lié

Maitena DIRIBARNE souhaite faire un point sur les demandes de financement, tableau présenté par Mme ITURRIA

### **4 ème POINT – Acquisition de terrain (au nord de la plaine des Sports)**

L'acquisition de 2 parcelles sises à Ispoure d'une surface de 4700m2 permettrait d'y aménager un plateau en stabilisé au profit du club de foot. Le prix de cession, estimé par la SAFER est de 3750 euros. Un accord a été trouvé avec le propriétaire, M. HARAMBURU.

M.le Maire propose de l'autoriser à finaliser cette transaction.

Mattin ETCHEVERRY demande si une commune peut acheter un bien sur une autre commune et si Ispoure est au courant.

Maitena DIRIBARNE souhaite qu'on explique ce qu'est un plateau stabilisé

Mise au vote :

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Voix pour : 18            Voté à l'unanimité

### **5ème POINT : I-ENER- Projet d'occupation temporaire du domaine public aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque (rue du Jara)**

Emmanuel DUPLACEAU présente le projet d'occupation du domaine public pour des panneaux photovoltaïques sur le parking rue du Jara. I-ENER a déposé un permis de construire. L'idée est de produire de l'électricité et de placer 2 bornes électriques.

3 difficultés : un arbre semble être gênant, la gestion des eaux de pluie et l'ombrière de parking

Maitena DIRIBARNE demande s'il est possible de positionner l'éclairage sur l'armature

Xavier PIERRE demande si on ne peut pas inverser la pente pour l'écoulement des eaux pluviales

Xabi LARRE s'assure que la mairie met le terrain à disposition, et que I-ENER s'occupe de tout.  
Maitena DIRIBARNE demande si d'autres lieux ont été envisagés.  
Il est proposé au Conseil municipal de signer la convention avec I-ENER.

Mise au vote :  
Voix contre : 0  
Abstentions : 0  
Voix pour : 18                      Voté à l'unanimité

#### **6<sup>ème</sup> POINT – VVF proposition d'un nouvel avenant**

Lors de la dernière séance, un avenant de 9 mois a été accepté à la majorité avec VVF, pour un montant de 17323.28€.

M. le Maire propose d'augmenter la durée à un an et le loyer à 25 000€.

Xavier PIERRE souhaite (il l'avait déjà dit) que des solutions autres que la vente soient étudiées, veut qu'on réfléchisse sur la question tous ensemble.

Jean-François GOICOETCHEA demande si la clientèle serait différente si ça se vendait à un privé.

Xabi LARRE demande si l'EPFL a la compétence pour acheter un bien public

Maitena DIRIBARNE veut une étude de financement des travaux

Simone PARIS-GETTEN intervient quant au loyer de 25000€ et pourquoi pas 34 000€

Mise au vote :  
Voix contre : 4 Maitena DIRIBARNE, Xabi LARRE, Isabelle HENRY, Mattin ETCHEVERRY (sont contre la proposition de vente)  
Abstention : 1 Xavier PIERRE  
Voix pour : 13                      Voté à la majorité

#### **7<sup>ème</sup> POINT – Place Charles de Gaulle : attribution d'un fonds de concours de la CAPB (délibération concordante)**

M. le Maire propose d'approuver l'attribution par l'Agglo d'un fonds de concours de 75 648€ (approuvé au conseil communautaire du 7/12/2024) et l'autorisation de signer la convention financière correspondante

Mise au vote :  
Voix contre : 1 Xabi LARRE  
Abstentions : 3 Maitena DIRIBARNE, Mattin ETCHEVERRY, Isabelle HENRY  
Voix pour : 14                      Voté à la majorité

#### **8<sup>ème</sup> POINT : Autorisation dépenses d'investissement avant vote du budget primitif**

Il est proposé que M. le Maire puisse engager les crédits jusqu'à concurrence de 300 000€ au chapitre 21 en attendant le vote du prochain budget et uniquement sur les opérations décidées par le Conseil municipal.

- Opération 130 – bâtiments communaux 30 000€
- Opération 156 – acquisition matériel 30 000€
- Opération 222 – aménagement de l'espace public 30 000€
- Opération 248 – réhabilitation équipements sportifs 10 000 €
- Opération 255 – aménagement place Charles de Gaulle 200 000€

Mise au vote :

Voix contre : 3 Xabi LARRE, Isabelle HENRY, Maitena DIRIBARNE

Abstention : 1 Mattin ETCHEVERRY

Voix pour : 14            Voté à la majorité

### **9 ème POINT – Subvention Essor Basque**

La ronde du Pays Basque prévue le 08/02/2025. Départ de Saint Jean Pied de Port.

Proposition d'une subvention de 1 700€.

Mise au vote :

Voix contre : 1 Isabelle HENRY

Abstention : 3 Mattin ETCHEVERRY, Xabi LARRE, Maitena DIRIBARNE

Voix pour : 14            Voté à la majorité

### **10 ème POINT – Adhésion au service commun pour l'accès au système d'information géographique de la CAPB**

La Communauté d'Agglomération Pays Basque propose l'adhésion à un service commun mutualisé pour l'accès des communes à un système d'information géographique sur son territoire à partir du 01/01/2025. Ce SIG partagé permettra à la commune d'accéder aux principales données géographiques de son territoire (cadastre, réseaux, photos aériennes, documents d'urbanisme....)et ce, avec la garantie qu'elles soient tenues à jour.

Le CM est invité à approuver l'adhésion au module « Socle » déployé à titre gracieux pour une durée indéterminée et à autoriser la convention correspondante.

Mise au vote :

Voix pour 18            Voté à l'unanimité

### **11 ème POINT – Adhésion au service commun observatoire fiscal partagé de la CAPB.**

La CAPB et ses communes membres se sont dotées d'un observatoire fiscal partagé depuis 2018. Cet observatoire a vocation à accompagner les communes dans le domaine de la fiscalité directe locale en matière de suivi et de fiabilisation des bases d'imposition, d'aide à la décision et de veille concernant l'impact sur le niveau des ressources communales législatives et réglementaires.

M. le Maire propose que la commune intègre le service commun « fiscalité et dotations » de la CAPB sous la forme d'une convention. Le coût de ce service sera pris en charge par l'intercommunalité.

Mise au vote :

Voix contre :0

Abstentions : 0

Voix pour : 18            Voté à l'unanimité

### **12 ème POINT – Communication du RPQS eau et assainissement 2023**

Le rapport annuel fait l'objet d'une présentation au CM et sera mis à la disposition du public. Il précise les caractéristiques techniques, la tarification de l'eau et les recettes, les résultats de performance, les investissements réalisés et prévus.

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce rapport.

### **13 ème POINT – Communication du RPQS prévention et gestion des déchets 2023**

Ce rapport doit faire l'objet d'une présentation au CM, il précise les objectifs de la loi anti-gaspillage pour l'économie circulaire, la répartition des compétences entre la CAPB (collecte) et le syndicat Bil ta Garbi (valorisation et traitement), le coût ...

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce rapport qui sera également mis à disposition du public.

### **14 ème POINT – Instauration d'un espace public sans tabac (square Basse Navarre et jardin public)**

Présentation de Emmanuel DUPLACEAU

L'association Garazi en Rose et la Ligue contre le cancer sont porteuses d'un projet « Espace sans tabac » sur l'ensemble des communes du pôle Garazi Baigorri

La priorité de ce projet est de sensibiliser et protéger les jeunes dont l'âge d'entrée dans le tabagisme est de 13-14 ans. En créant des zones sans tabac autour des écoles, des parcs et autres lieux fréquentés par les jeunes, un message est envoyé : fumer ne doit pas être normalisé.

Le projet « Espace sans tabac » repose sur des étapes accessibles à toutes les communes :

- Identifier les lieux à protéger, la commission Sport et Jeunesse a déterminé 2 zones éligibles, le square de la Bassa Navarre et le jardin public.
- Adapter un arrêté municipal
- Conventionner avec la Ligue et installer une signalétique fournie par la ligue contre le cancer.

Par ailleurs, des sessions de prévention sont réalisées auprès des jeunes des collèges de Garazi-Baigorri. Avec Garazi en Rose, la Ligue contre le cancer privilégie les communes où il y a des zones sans tabac

Maitena DIRIBARNE souhaite des précisions sur le fonctionnement et l'organisation.

Xabi LARRE intervient car il n'est pas persuadé d'une corrélation entre le tabac et le cancer. Il est favorable à un espace sans tabac au square mais aimerait un espace délimité au jardin public

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le principe d'un espace sans tabac

Mise au vote :

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Voix pour 18

Voté à l'unanimité

### **QUESTIONS DIVERSES**

1 - le 27 /01/2025, lors de la réunion du pôle territorial, il a été demandé d'augmenter l'amplitude des plages horaires de la piscine

2- terrain synthétique, il faudrait demander une extension de la compétence sport.

3- pôle culturel : le projet était jusqu'à il y a 10 jours dans la ligne investissement, il est aujourd'hui en cours de réflexion.

4- la pose des plaques d'adressage est pratiquement terminée.

5- fréquentation pèlerins 2024 : les chiffres connus à l'accueil  
58451 personnes dont 121 nationalités

6- avenue Renaud : des réserves ont été émises, certains bétons et enrobé seront refaits

7- scanner : l'ensemble des maires du pôle a signé une motion pour soutenir l'installer d'un scanner à la fondation Luro

8- le thermostat de la salle de sieste de l'école publique a brûlé (pour info)

9- Quartier Eyherraberry : la solidité du pont est testée dans un programme national mené par le CEREMA. Une étude de sols a été faite sur la route entre le fronton et Eyheraberry.

10- désengorgement : une réunion sur le sujet et la méthode aura lieu le 20/03/2025

11- commission travaux fixée au 18/02/2025 à 18h30

#### **Fin de séance**

Martine ETCHEVERRY, secrétaire.

-